



## Modalités d'inscription aux passages de grades Aïkikai par Mutokukai

Nous vous prions de prendre note des dispositions d'inscription aux passages de grade DAN organisés dans le cadre des stages Mutokukai en application des règlements internationaux établis par l'Aïkikai.

1- Seuls les membres de Mutokukai peuvent s'inscrire à un passage de grade organisé par Mutokukai Europe à condition QU'ILS NE SOIENT PAS DEJA AFFILIES A UNE OU PLUSIEURS AUTRES ASSOCIATIONS RECONNUES PAR L'AÏKIKAI.

Ainsi, les membres d'une association liée à un maître japonais duquel ils ont obtenu leurs grades, ne pourront s'inscrire à un passage de grade Mutokukai que dans la mesure où leur lien avec ce maître, et/ou l'organisation qui le soutient, aura été rompu de façon claire et définitive DEPUIS PLUS D'UN AN.

2- Le formulaire d'admission à un passage de grade DAN devra être demandé auprès du Secrétaire Mutokukai France.

3- Après avoir renseigné votre demande celle-ci devra impérativement parvenir (par voie postale ou mail de préférence), **DEUX MOIS AU MOINS** avant la date du stage au cours duquel se tiendra l'examen, à l'adresse suivante

**Stéphane BENEDETTI**  
56, avenue Panagall  
08358 Arenys de Munt (BA)  
España

ou par courriel : [mutokukai@gmail.com](mailto:mutokukai@gmail.com) (Stéphane BENEDETTI)

4- Les candidats (e) sont priés (e) de fournir copie ou justificatif de grade ainsi qu'un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'aïkido en cours.

5- Les candidats (e) sont avisés (e) que les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

. ATTENTION : Les candidatures spontanées aux passages de grades en cours de stage ne seront plus acceptées

La Direction Technique